

Ornementation

Sens & Définition du mot « ornementation » : Catalogue de motifs

1. Ornement comme moyen de décoration

- A. En architecture, un ornement est un parti décoratif utilisé pour embellir des parties de bâtiment ou de mobilier intérieur. L'ornement, qui se déclinent dans la tradition classique à partir des ordres d'architecture. Sir John Summerson appelle cela dans son essai historien sur l'architecture une modulation de surface.
 - Ornementation Égyptienne, Assyrie (influence de sources égyptiennes)
 - Civilisation Grecque Antique (ordres dorique, ionique et corinthien)
 - Celte, Chinoise, Japonaise, Médiévale ...
- B. Dans le domaine des beaux-arts, des arts décoratifs et des arts appliqués, l'ornementation est l'art de disposer des éléments décoratifs sur quelque chose. C'est donc l'art d'assembler, de combiner des motifs formés par des lignes, des surfaces, des volumes, des couleurs : les motifs géométriques, la palmette, l'entrelacs, la spirale, l'arabesque. (Caractéristiques récurrentes : répétition, alternance, inversion, symétrie, quinconce, superposition, multiplication, accumulation). Les sources d'inspirations des motifs sont variables : issues de la nature, basées sur la géométrie, lignes motifs organiques, références au passé, appartenant à d'autres civilisations.
 - Période Rococo
 - Style Rocaille
 - Style baroque / gothique
 - Ornement japonais
 - Et pleins d'autres (Paléolithique : ornementations figuratives sur os, bois...)
- C. L'esthétique corporelle (maquillage, tatouage)
- D. Les arts visuels numériques

2. Ornement peut être lié au Beau et de plaisir (esthétique) :

- A. Volonté de provoquer une réaction
- B. Faire devenir autre chose

3. C'est à la fois une intention, un concept.

- A. Enjoliver quelque chose, lui servir d'ornement
- B. Renvoie l'idée de solidité et de pérennité
- C. Rapport social/humain (ornement destiné à embellir, à valoriser une personne un lieu un objet et peut par la suite renvoyer l'image d'un pouvoir, d'une richesse synonyme de luxe : connotation sociale et économique mais aussi à la fonction d'estime).

4. Embellir quelque chose en y ajoutant des éléments décoratifs

- A. Changement d'état, altérer volonté de changer quelque chose, modifier
- B. Décorer, parer

5. C'est une action qui a pour intention de donner de la valeur.

6. Ornementation comme quelque chose d'artificiel et superflu et on pourrait questionner son utilitarisme et sa fonctionnalité.

- C. Synonyme de surenchère : Impression de surabondance, d'exubérance, kitsch et prétention.
- D. Objets dénudés révèlent une forme de modestie et d'humilité. Un retour à l'essentiel et pas à l'apparence. (Bauhaus, mouvement De Stijl, style international => vertus morales de l'honnêteté, de la simplicité et de la pureté.
- E. Orner ce qui est juste ?

7. Héritage culturel

- A. Rapport au patrimoine et à sa préservation.
- B. Héritage d'un savoir-faire ≠ autarcique. Pour l'artisan ou le créateur, l'ornement est une manière de prouver ses compétences. C'est un art qui met du temps à se transmettre : un Art élitiste pour cause de sa complexité non universelle.
- C. Héritage d'une culture, géographique, mode de vie.